

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019 17 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt Et le jeudi 17 décembre A 17 heures 30.

Au siège de l'association (45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne-Billancourt)

Les membres de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de clôturer l'exercice de l'an deux mille dix-neuf.

Monsieur Ivan SUBILEAU, actuel Secrétaire Général de l'association, est désigné Président de séance.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents de l'Assemblée générale.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation du rapport du Président sur 2019
- 2- Bilan de la saison 2019 (financier à date, RH, sportif, golfs)
- 3- Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et affectation du résultat
- 4- Quitus aux membres du Comité Directeur pour l'année 2019
- 5- Approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2020
- 6- Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire
- 7- Recrutement d'un trésorier pour le Bureau de l'AFFG ?
- 8- Cooptation d'Olivier Selo et de Laurent Decrenisse pour intégrer le Comité Directeur
- 9- Bilan sur le rôle des clubs
- 10- Questions diverses

Le Président de séance donne la parole aux membres de l'Assemblée désirant la prendre. Des observations sont échangées et des explications complémentaires sont fournies.

* * *

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :



RESOLUTION 1 - PRESENTATION DU RAPPORT DU PRESIDENT SUR 2019

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, adopte le rapport moral et d'activité 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 2 - BILAN DE LA SAISON 2019 (FINANCIER A DATE, RH, SPORTIF, GOLFS)

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, adopte le bilan de la saison 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 3 - APPROBATION DES COMPTES CLOS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport moral du Président sur l'activité pour l'exercice 2019, approuve à l'unanimité ledit rapport et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire d'environ 53 000 €. L'Assemblée Générale confirme l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 4 - QUITUS AUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2019

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne aux membres du Comité Directeur de l'AFFG quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 5 - APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2020

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance approuve à l'unanimité le budget de fonctionnement de la saison 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 6 - FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité la date fixée pour la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, le jeudi 28 janvier 2021 à 17h00.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 7 - RECRUTEMENT D'UN TRESORIER POUR LE BUREAU DE L'AFFG



L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance dudit manquement, approuve la recherche active d'un nouveau Trésorier pour l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 8 - COOPTATION D'OLIVIER SELO ET DE LAURENT DECRENISSE POUR INTEGRER LE COMITE DIRECTEUR

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité les cooptations d'Olivier Selo et Laurent Decrenisse.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 9 - BILAN SUR LE ROLE DES CLUBS

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le plan d'actions mis en œuvre pour 2021 afin de développer le rôle des clubs affiliés à l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

RESOLUTION 10 - QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance de l'Assemblée générale.

Le Président de séance

Monsieur Ivan SUBILEAU Secrétaire Général